

## Jour et Nuit, le Soleil donne

ADEME&vous n° 15 – Mai 2008

*Pour produire de l'électricité, la mairie de la commune du Moule a équipé de panneaux solaires les toits des bâtiments municipaux, en partenariat avec un installateur privé. La solution est économique, et le soleil généreux.*

La Guadeloupe bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel qui ne demande qu'à être exploité. Un constat qui n'a pas échappé à la mairie du Moule, commune située au nord-est de l'île :

Celle-ci a profité de l'achèvement de son contrat de délégation en 2005 pour revoir totalement la gestion de son éclairage public. « Nous voulions nous engager dans une démarche de développement durable tout en réduisant notre facture énergétique », explique Jean-Claude Tinedor, directeur de la Commande publique et de l'Aménagement du territoire de la commune du Moule. La meilleure réponse résidait dans l'énergie solaire qui offre l'avantage d'être renouvelable et de ne pas émettre de gaz à effet de serre. L'option retenue a donc été la pose de panneaux photovoltaïques. En tout, la mairie a fait installer sur les toits des bâtiments municipaux (écoles, bibliothèques, bâtiments techniques) 2 800 m<sup>2</sup> de panneaux solaires, qui assurent la production de 390 MWh par an. Le rôle de l'ADEME, qui accompagne depuis le début des années 1990 la majorité des projets de développement du solaire photovoltaïque en Guadeloupe, a été double : un soutien financier important ainsi qu'un contrôle technique et administratif du projet réalisé ici par BP Solar, une entreprise que l'ADEME connaît bien.

L'acquisition des panneaux restant coûteuse malgré les aides, la ville a eu la bonne idée de louer pendant dix ans les toits de ses bâtiments publics à un installateur solaire, en l'occurrence Apex BP Solar, qui

revendra à EDF sa production d'électricité. En retour, Apex BP Solar s'engage, au terme de ces dix ans, à céder les panneaux à la commune en parfait état de marche.

### À la recherche d'Énergies Renouvelables :

« Un partenariat gagnant-gagnant, se réjouit Jean-Claude Tinedor, qui va engendrer une économie de près de 100 000 euros par an ! » Le projet est exemplaire à plus d'un titre. D'abord parce que c'est la première fois qu'une commune de Guadeloupe s'associe à un partenaire privé pour réaliser ce type d'opération. « Cela ouvre de nouveaux modèles de développement économique pour les autres communes », souligne Odyle Espaignet-Batta, de la délégation régionale Guadeloupe de l'ADEME, qui a suivi le projet. Ensuite parce que cette opération a été associée à une réflexion sur l'isolation thermique des bâtiments : en augmentant l'épaisseur des toits, l'installation des panneaux limite leur chauffe et réduit donc considérablement les besoins en énergie pour la climatisation. Enfin,

parce que le projet se double d'une mission pédagogique. Dans les écoles, des panneaux ont été installés pour communiquer en temps réel le volume d'électricité et les gains en CO<sub>2</sub>.

« Notre projet vise à expliquer aux enfants le sens de notre démarche et à les sensibiliser sur le réchauffement climatique. Pour en faire plus tard des consommateurs avisés », ajoute Jean-Claude Tinedor.

---

## L'Union Européenne aura-t-elle l'énergie de relever les nouveaux défis ?

Energie - Cités info n° 34 - Avril 2008

En mars 2007, les Etats membres de l'Union européenne se sont mis d'accord sur les «3x20», à savoir les trois objectifs communs pour relever les défis énergétiques et climatiques d'ici à 2020. D'ici là, l'Union européenne doit en effet :

- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20%,
- Réduire sa consommation d'énergie de 20%,
- Porter à 20% la part des énergies renouvelables dans sa consommation finale d'énergie.

Ces objectifs sont remarquables. Jamais auparavant une union de nations ne s'était imposée des objectifs aussi stricts pour réduire et améliorer sa consommation d'énergie. Mais près d'un an plus tard, cette série de 20% reste toujours une énigme pour la plupart des citoyens européens, même les plus avertis.

Le nouveau paquet législatif sur l'énergie et le climat présenté par la Commission européenne le 23 janvier 2008 propose une série de nouvelles mesures, en particulier concernant les énergies renouvelables. Cependant, le grand absent reste l'efficacité énergétique. L'actuel Plan d'Action pour l'efficacité énergétique, déjà jugé insuffisant en 2006, n'est pas aligné sur les nouveaux objectifs et, sauf exceptions, les Etats membres ont présenté des Plans nationaux de mauvaise qualité !

Pour que l'Europe prenne vraiment le leadership dans les faits et non plus seulement sur le papier, des engagements politiques et des actions concrètes sont nécessaires à tous les niveaux simultanément : européen, national, régional, local et citoyen ! N'est-ce pas une formidable opportunité pour redonner du souffle à l'Europe ?

Les «3x20» :

### quelle chance pour nos villes!

Qu'est-ce que c'est, les «3x20» ? Un nouveau régime alimentaire des plus prometteurs ou la formule magique d'une boisson énergisante ? Surprise ! La réponse est : les deux à la fois. Il s'agit en effet d'améliorer la qualité de vie en réduisant nos consommations pour une meilleure utilisation de l'énergie à tous les niveaux. «3x20» ce sont les objectifs énergétiques et climatiques de l'Union européenne, des objectifs qui définissent une ligne de conduite pour tous les acteurs, mondiaux et locaux, et représentent une occasion unique de repenser notre avenir immédiat d'une manière plus durable. Ce sera un avenir fait de dynamisme économique, de stabilité sociale dans un environnement sain.

Mais il ne faut pas croire que la vie qui nous attend, la vie vers les «3x20», est faite d'obstacles insurmontables. Loin delà!

En effet, ces obstacles apparents peuvent être aisément franchis par les acteurs locaux s'ils sont bien préparés, font preuve d'enthousiasme et ont une bonne connaissance des enjeux. Comme les athlètes sportifs qui ne se reposent jamais sur leurs acquis mais s'entraînent toujours pour relever de nouveaux défis, les autorités locales doivent tout mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Les futurs signataires de la Convention des Maires sont là pour montrer la voie. Les municipalités peuvent compter sur Energie-Cités et ses partenaires pour préparer, ensemble, un programme d'entraînement optimal et être fiers de franchir la ligne d'arrivée.

Pour en savoir plus

[http://ec.europa.eu/energy/energy\\_policy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/energy/energy_policy/index_en.htm)